

FICHE TECHNIQUE

NETTOYANT DETARTRANT SANITAIRES PARFUMÉ ECOLABEL

Réf. **EL071** – Bidon 5L



USAGES ET PROPRIETES :

Nettoyant détartrant spécialement formulé pour un usage fréquent.

- ✓ Performant, il élimine rapidement les dépôts calcaires, les résidus et les dépôts savonneux ainsi que les salissures organiques couramment présentes dans les sanitaires.
- ✓ Particulièrement adapté aux surfaces soumises à des projections d'eau qui laissent des traces de calcaire au niveau des douches, baignoires, cabines de douches, lavabos, robinetteries, email, inox, surfaces chromées.
- ✓ Détartre sans altération des surfaces traitées.
- ✓ Prêt à l'emploi, et agréablement parfumé.
- ✓ Formule Ecolabel : incidence limitée sur le milieu aquatique, teneur réduite en substances dangereuses, efficacité de nettoyage testée.

*La certification Ecolabel garantie un niveau de performance au moins équivalent à une cible choisie.

MODE D'EMPLOI :

- Pulvériser directement le produit pur sur la surface à nettoyer.
- Ne pas appliquer sur des surfaces non résistantes aux acides (marbre, travertin,...).
- Laisser agir quelques minutes, frotter avec une éponge humide et rincer soigneusement à l'eau claire.
- Appliquer le bon dosage et la température minimale recommandée afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau. Le produit n'est pas destiné à un usage industriel.

CONDITIONNEMENT :

Bidon 5 L
GENCOD : 3 700 584 301 261
Carton de 2 bidons
Dimensions carton : 36,0 x 12,9 x 28,6 cm
Poids net carton : 10,30 kg
Poids brut carton : 10,90 kg
Palette de 144 bidons

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit à usage exclusivement professionnel.

STOCKAGE :

Hors gel et forte chaleur

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect : Liquide Fluide
Couleur : Orange
Odeur : Parfumé
Matériau emballage : PEHD
Recyclable : 100 %
Soumis TGAP : non
Densité à 20 °C : 1,02 ± 0,01 g/L
pH : 3,00 ± 1,00
Classification CE n° 1272/2008 : Non classé
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatifs aux détergents.
Règlement CE n° 648/2004 - 907/2006: Contient moins de 5% de: agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques. Contient également: Parfums.